



Séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Henri tenue le 18 décembre 2023, à 19 h, à la salle municipale du conseil située au 219, rue Commerciale, à Saint-Henri à laquelle étaient présents madame la conseillère Julie Dumont, messieurs les conseillers Gervais Gosselin, Michel L'Heureux, François Robitaille, Richard Turgeon et Bruno Vallières sous la présidence de Monsieur le maire Germain Caron.

**Mot du Maire pour la présentation des prévisions budgétaires 2024**

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

239-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Gervais Gosselin

APPUYÉ PAR : Julie Dumont

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité

**2. PRÉSENTATION DU BUDGET 2024**

Le maire explique les grandes lignes du budget 2024 prévoyant des revenus et appropriations de 10 644 145\$ au niveau des activités financières et des dépenses et affectations équivalentes ainsi que les impacts sur le compte de taxes municipales.

Les activités d'investissement totalisent 5 263 500\$.

**3. ADOPTION DU BUDGET 2024**

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le maire des prévisions budgétaires 2024;

CONSIDÉRANT que ces prévisions budgétaires contiennent les orientations données par les membres du conseil;

240-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Bruno Vallières

APPUYÉ PAR : Richard Turgeon

ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires 2024 (activités de fonctionnement) telles qu'elles ont été déposées à la table du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

\*\*\*\*\*

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le maire des prévisions budgétaires 2024 et des activités d'investissement pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT que ces prévisions budgétaires contiennent les orientations données par les membres du conseil;



241-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Gervais Gosselin

APPUYÉ PAR : François Robitaille

ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires 2024 (activités d'investissement) telles qu'elles ont été déposées à la table du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

#### 4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le maire du plan triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026;

CONSIDÉRANT que ce plan triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026 contient les orientations données par les membres du conseil;

242-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Dumont

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2024, 2025 et 2026 tel qu'il a été déposé à la table du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

#### 5. DISTRIBUTION DES DOCUMENTS EXPLICATIFS

243-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Turgeon

APPUYÉ PAR : Michel L'Heureux

ET RÉSOLU que les documents explicatifs concernant les prévisions budgétaires 2024 ainsi que ceux présentant le plan triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026 soient inclus dans le mensuel d'informations *L'Henriçois* en lieu et place d'une distribution à chaque adresse civique.

Adoptée à l'unanimité

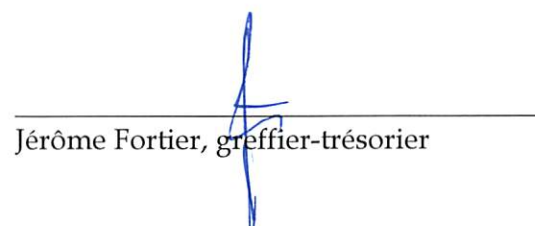
#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

#### 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Michel L'Heureux déclare la séance levée à 19h56.

  
Germain Caron, maire

  
Jérôme Fortier, greffier-trésorier